

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Département de Langues et Littératures Africaines et

Laboratoire de philosophie du droit, de l'éducation et du numérique

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Kisangani

Mails : grisontresor.kakumbi@unikis.ac.cd ;

Phones : +243993847948 ; +243823548544



**APPEL À COMMUNICATION
COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE**

Kisangani, le 25/09/2023

Thème : LANGUES NATIONALES ET ÉDUCATION EN RDC

1. Motivation

Le problème de langues de communication éducative et scientifique se pose avec une particulière pertinence en pays africains. Il est établi que l'usage des langues étrangères, notamment celles des colonisateurs, rend les connaissances scientifiques inaccessibles à la majorité des populations africaines. C'est aussi une des raisons qui justifient la distance du savant vis-à-vis des populations qui le jugent soit incompetent, soit sorcier, en tout cas responsable d'un sous-développement devenu structurel.

En RDC, tant que la langue française monopolisera les affaires politiques, économiques, éducatives et culturelles, les masses populaires, soit les 90 % de la population congolaise, évolueront en marge des décisions importantes qui engagent le devenir de la Nation, si bien que leur participation à la politique sera aveugle, donc vaine et commanditée. Or, on ne peut parler de démocratie ou de participation démocratique sans participation citoyenne. L'histoire du monde renseigne qu'aucun pays ne peut émerger en utilisant une langue d'autrui, rudement apprise à l'école par une frange minime de privilégiés.

2. Intérêt de promotion et de protection des langues nationales en RDC

L'UNESCO fait observer qu'environ 6700 langues sont parlées à travers le monde. Cependant, 40 % de la population mondiale n'ont pas accès à l'éducation dans une langue qu'elle parle ou comprend. La plupart de ces langues sont donc menacées de disparition. La mondialisation notée comme une européanisation ou mondia-occidentalisation du monde, accentue cette *glottophagie*, éloignant ainsi du champ de la connaissance des milliards de personnes ne pouvant pas maîtriser des langues étrangères dont l'apprentissage est soumis à des exigences parfois rebutantes.

Par extension, dans le domaine numérique, en 2003 déjà, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) affirmait que la recherche a aujourd'hui clairement

établi que l'emploi de la langue maternelle de l'apprenant est crucial pour un apprentissage efficace. Déjà Google envisage d'ajouter quelques langues africaines à son outil de traduction en ligne, Google Traduction. Le haoussa, le ibo, le somali, le yoruba et le zoulou s'ajouteront donc à des langues actuelles disponibles. Pour être efficace, le dispositif a besoin d'analyser un grand nombre de documents traduits par l'homme dans une langue donnée pour perfectionner sa propre traduction. Moins une langue compte de documents en ligne, moins le système est apte à effectuer des traductions de qualité acceptable.

Par ailleurs, les connaissances locales africaines ont beaucoup à apporter à la science - à condition que la science soit traduite dans les langues locales. Les africains possèdent un riche patrimoine culturel et disposent d'une mine de connaissances traditionnelles sur des sujets allant de l'agriculture et de la sylviculture aux médicaments et aux pratiques médicales - autant de savoir qui pourrait apporter de précieuses contributions à la science moderne.

D'où la nécessité de relancer le débat sur l'usage des langues nationales comme langues des savoirs qu'il sied de promouvoir pour élever le niveau de l'instruction publique en ouvrant la voie à une généralisation des savoirs utiles et utilisables auprès des acteurs sociaux de base.

Les langues nationales devraient donc être utilisées dans l'enseignement à tous les niveaux, du début à la fin des études, et ce, dans toutes les filières. La Tanzanie et le Kenya ont réussi ce pari d'enseignement dans les langues nationales, ce qui permet à une plus grande partie de la population de mieux maîtriser les matières enseignées, surtout en matière de formation aux métiers productifs. Cette opportunité devrait permettre la redynamisation des Départements des Langues et littératures africaines y compris des centres de recherches y rattachés dont les chercheurs devront se redéployer dans les travaux lourds et délicats de standardisation grammaticale de tout au moins les quatre locales officiellement reconnues comme nationales.

Soucieux de promouvoir et de protéger nos langues face à la glottophagie qui les menace, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kisangani, à travers son Département des Langues et Littératures africaines ainsi que le Laboratoire de Philosophie du Droit, de l'Éducation et du numérique, lance cet appel à communication en vue d'un Colloque interdisciplinaire sur la recherche et l'enseignement en Langues nationales (Kikongo, Lingala, Swahili et Tshiluba).

3. Les orientations suivantes ont été retenues pour discussions :

Axe 1 : Les langues nationales dans l'enseignement, la recherche et les publications scientifiques

Axe 2 : Communication scientifique en langues nationales

Axe 3 : Philosophie de l'éducation en langues nationales ;

Axe 4 : La psychopédagogie des langues nationales (bilan et perspectives)

Axe 5 : Droit, langues nationales et participation politique

Axe 6 : Langues nationales et développement économique,

Axe 7 : Langues nationales et capacités locales de résolution des conflits en RDC

Pour les communications, les résumés peuvent être en français ou en l'une des langues nationales de la RDC en format texte éditable (doc et rtf) à envoyer aux adresses suivantes : grisontrésor.kakumbi@unikis.ac.cd ; nicolas.mombaya@unikis.ac.cd ; bongeliemile@gmail.com

Les résumés doivent comporter les éléments suivants : Un titre et un ou des axes choisis ou à proposer par l'auteur ; un résumé de 1000 mots au maximum ; une brève présentation de l'auteur. Les résumés seront soumis à une évaluation. Les communications scientifiques seront sélectionnées par le comité scientifique. Les textes retenus seront soumis à l'évaluation pour publication.

Comité scientifique provisoire : Pr Grison-Trésor KAKUMBI BELUMBA, Directeur du Laboratoire de Philosophie du Droit, de l'Education et du Numérique, Pr Nicolas MOMBAYA, Chef de Département de Langues et Littérature Africaines et Directeur de l'Académie des Langues, Lettres et civilisations africaines ; PO Émile BONGELI (UNIKIN), PE Charles KUMBATULU, membre de l'académie ; PO Daniel-François BIAMELE BOYO, membre du Labo LPDEN ; PO Eustache BANZA (SGAC/UNIKIN), PO Louis MPALA(UNILU), Pr MATUMWENYI (IFASIC), PO Barnabé MILALA(UNIKIN), Pr TORONZENI (UPN).

Calendrier : Du 25 septembre au 10 octobre 2023 : envoi des titres, résumés et présentation des auteurs ; le 12 octobre, dépouillement, publication et notification des auteurs retenus pour la communication au colloque. Les textes feront l'objet de la publication d'un ouvrage collectif.

NB : Colloque proprement dit : à fixer par l'Autorité rectorale de l'UNIKIS.

Pr Grison-Trésor KAKUMBI Belumba
Directeur du Labo PDEN

Pr Nicolas MOMBAYA LIWILA
*Chef de Département et Directeur de
l'Académie des Langues, Lettres et
civilisations africaines*